

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; *LE DU Pascal (suppléant)* ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; *ROPERS Laure (suppléante)* ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CADUDAL Véronique	à CONNAN Josette
DUMAIL Michel	à PARROT Marie-Christine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
MANGOLD Jacques	à SAMSON-RAOUL Caroline
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
RASLE-ROCHE Morgan	à CHAPPE Fanny
RIOU Philippe	à GOUAULT Jacky
VAROQUIER Lydie	à GOUDALLIER Benoît
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; TONDEREAU Sébastien.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	12
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 05 avril 2023

DEL2023-04-068

**COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE
SUBVENTIONS EVENEMENTIELS 2023**

La politique évènementielle de l'Agglomération a été créée pour soutenir les évènements culturels, sportifs et touristiques emblématiques en les valorisant par une communication ambitieuse et une identité visible.

La politique de soutien aux évènements vise :

- à faire rayonner des évènements de toute taille sur l'ensemble du territoire
- à accompagner les évènements emblématiques
- à soutenir le sport féminin dans le cadre de la politique égalité femmes-hommes de l'Agglomération
- à soutenir les équipements et les partenaires de l'Agglomération qui animent le territoire

Cette année, le dispositif de soutien a évolué au sein de l'Agglomération, concernant la politique évènementielle. Une première étude a été menée au sein de la commission services publics, qui s'est prononcée le 30 mars 2023. Cette dernière propose ainsi d'allouer un montant de 84.100 euros à la politique évènementielle de 2023. La commission services publics propose d'apporter un soutien financier et, ou matériel à 17 associations et d'accompagner ainsi des évènements de 500 à 5 000 participants et de 16 000 et 160 000 festivaliers.

évènement	Demande des associations 2023	proposition de la commission 2023
Festival Saint-Loup	22 500	20 000
Festival chant de marin	20 000	20 000
PLB Muco	10 000	10 000
Kreizh Breizh Elites & handisport	13 000	5 000
Kreizh Breizh Féminin	10 000	9 000
21 ème festival Blues des Deux Rivières	5 000	5 000
U cook U cos	5 000	3 000
Festival des Noctambals	8 000	2 500
Courses hippiques	4 000	2 000
34ème Défi ports de pêche	1 500	1 500
Festival de Jam en Jazz	1 400	1 000
Echiquier guingampais	1 000	1 000
3ème édition concours manuscrit	3 600	1 000
Open de Kergoz	1 000	1 000
La Riboul' Dingue (8kms de course)	5 000	1 000
Raid des 2 rivières	1 500	800
Foire de Kerien	300	300
	112 800	84 100

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- D'attribuer les subventions listées ci-dessus aux associations concernées ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents à ces attributions, dont les conventions de partenariat avec l'association.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yannick LE GOFF

A handwritten signature in black ink, corresponding to Yannick Le Goff, the Secretary of the meeting.